

ÉTÉ 2021

L'INFO MATHA



VOTRE BULLETIN
MUNICIPAL



NOS ORGANISMES

APELNRN (Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Noir et de la Rivière Noire)
514 592-6989 | apelnrn.ca

Au Coeur des femmes
450 886-9171 | 60, rue Archambault

Bibliothèque Louis-Landry
450 886-5855 | 81, rue Sainte-Louise

Carrefour jeunesse-emploi de la Matawinie
450 886-9220 | cjematawinie.qc.ca

Centre d'alphabétisation populaire Matawinie Est
450 889-1912

Comptoir vestimentaire
450 886-1944 | 180 B, rue Sainte-Louise

Les Chevaliers de Colomb – Conseil 7661
450 886-2347

Club de pétanque Louis-Cyr
450 886-9187

Club des pitonneux
450 886-0039 | cacimatha.com/pitonneux

CPE Pain de sucre
450 886-2958 | 180, rue Lessard

CRAPO-Centre régional d'animation du patrimoine oral
450 886-1515 | crapo.qc.ca

Défi-Famille Matawinie
450 886-0458 | 244, rue Sainte-Louise

Denrées Matha et ses voisins
450 886-0222

Les Cuisines collectives
450 886-1944

Les Étoiles argentées - Club FADOQ
450 886-5039

Fabrique Saint-Jean-de-Matha
450 886-3747

Festitrad
festitrad.com

L'Abbaye Val Notre-Dame
abbayevalnotredame.ca

La Guilde du pain d'épices
450 886-2542 | paindepice.org

Maison des jeunes Le Gros orteil
450 886-0185 | 85, rue Principale

Maison Louis-Cyr
450 886-1666 | maisonlouiscyr.com

Mouvement écologique Mathalois
450 886-3297

Mouvement La Relève
450 760-0411

DANS CE NUMÉRO

- 2 ORGANISMES
- 3 MOT DU MAIRE
- 5 INFORMATIONS MUNICIPALES
- 10 SPORTS ET LOISIRS
- 15 BIBLIOTHÈQUE LOUIS-LANDRY
- 17 CULTURE
- 18 URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 22 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
- 24 PARC RÉGIONAL DES CHUTES
- 25 BABILLARD DES ORGANISMES

NUMÉROS IMPORTANTS

- › Urgence / Incendie / Ambulance **911**
- › Le Carrefour canin de Lanaudière
450 752-2646
- › Centre de prévention du suicide de Lanaudière 1 866 277-3553
- › Info-Crime 1 800 711-1800
- › Centre antipoison du Québec
1 800 463-5060
- › État des routes 511
- › INFO-SANTÉ 811
- › SOS Violence Conjugale 1 800 363-9010
- › Direction de la protection de la jeunesse
DPJ Lanaudière 450 756-4555

BULLETINS MUNICIPAUX 2021 4 PARUTIONS PAR ANNÉE

SAISON	DATE DE TOMBÉE	PARUTION
PRINTEMPS	12 FÉVRIER	15 MARS
ÉTÉ	7 MAI	7 JUIN
AUTOMNE	30 JUILLET	30 AOÛT
HIVER	29 OCTOBRE	29 NOVEMBRE



Sylvie Durand
Conseillère
siège n° 1



Antoine Lessard
Conseiller
siège n° 2



Annie Bélanger
Conseillère
siège n° 3



Pierre-Michel
Gadoury
Conseiller
siège n° 4



Sylvain Roberge
Conseiller
siège n° 5



Luc Lefebvre
Conseiller
siège n° 6



► ÊTRE CANDIDAT AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Au Québec, c'est 1 108 municipalités qui seront en élection en octobre prochain. Évidemment, il est souhaité que cet exercice démocratique soulève le plus d'intérêt tant pour les électeurs que pour les futurs candidats. C'est l'occasion de mettre à contribution votre talent et votre expérience.

Je désire vous partager mon expérience de maire afin d'alimenter vos réflexions. Je suis bien conscient que l'attraction pour occuper ces fonctions s'essouffle et il se pourrait, que pour une première fois dans l'histoire, les municipalités du Québec aient peine à combler tous les postes. Or, pour notre petit coin de pays extraordinaire, j'espère que les gens de qualité seront au rendez-vous pour assurer le meilleur développement possible, et ce, dans l'intérêt de toute la collectivité.

Je sais que la fonction d' élu municipal ne sème pas à tout coup l'envie. Il n'y a qu'à consulter le marécage d'insultes et d'injures sur les réseaux sociaux qui sont proférés envers les élus municipaux pour décourager le premier venu. Les exigences à posséder des connaissances multiples en fiscalité, urbanisme, relation de travail, droit, ingénierie, communication, gestion des actifs municipaux, gestion des matières résiduelles sont prenantes. À tout cela s'ajoute la complexité des contrôles gouvernementaux, les enquêtes provoquées par le moindre soupçon d'un citoyen ou encore la critique féroce des usages exaspérés du coût des taxes visant à assurer un service de qualité, et la pérennité de nos infrastructures.

Certains projets sont moins charmants, mais nécessaires et ceux-ci auront des impacts importants sur les taxes, tels que l'amélioration de notre système de traitement des eaux usées ou encore l'installation d'un troisième puits dans la zone urbaine. Ce type de dépenses n'apporte pas beaucoup de popularité à l' élu et amène parfois une critique sévère alors qu'elles sont inévitables. Heureusement, d'autres projets dynamisants demeurent à réaliser tels que la réfection et l'aménagement du presbytère en salle multifonctionnelle ou la réfection de la future caserne de pompiers.

Au-delà des engagements municipaux, la Municipalité doit collaborer et contribuer au développement de la MRC de Matawinie notamment en siégeant une fois par mois au Conseil de la MRC réunissant tous les maires des municipalités locales. Notre MRC est constituée d'un grand territoire municipalisé de 112 km² dont les enjeux diffèrent totalement d'ouest (route 125) en est (route 131). C'est parfois difficile de concilier l'ambition de chaque maire et établir les priorités répondant aux besoins de cette population diversifiée répartie sur l'ensemble du territoire.

L'ampleur de la tâche ne cède cependant pas le pas au bonheur de donner au suivant en contribuant au développement dynamique de notre village et à sa saine gestion. Plusieurs citoyens apprécient le travail accompli et ces quelques reconnaissances suffisent bien souvent à vous donner l'énergie nécessaire pour continuer d'avancer. Les représentants municipaux ont des choix parfois difficiles à faire comme ce fut le cas dernièrement lors du budget. Il est impossible de satisfaire les uns sans déplaire aux autres. Une hausse de taxe sera sévèrement critiquée alors qu'elle sera saluée par ceux qui s'attendent à des services de qualité. Des équipements efficaces et sécuritaires pour nos employés, des loisirs pour nos jeunes et nos aînés, des routes conviviales et sécuritaires, des employés compétents et heureux de vous servir au quotidien : voilà

des choix judicieux que l'élu est appelé à faire. Chaque fois qu'une décision vous contrariera, demandez-vous à qui bénéficie-t-elle? Au final, vous remarquerez que vous n'êtes pas perdant. Notre force collective ne réside pas seulement dans l'union de nos efforts, mais aussi dans la capacité de considérer l'autre dans sa différence et dans ses besoins.

Si je peux être utile de quelque façon que ce soit pour vous encourager à vous impliquer, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Je serai toujours disponible pour le meilleur intérêt de ce beau village, cher à mes yeux. Bonne réflexion!

Martin Rondeau

SÉANCES DU CONSEIL 2021

7 juin – 5 juillet – 9 août – 13 septembre – 4 octobre 2021

15 novembre – 6 décembre 2021

Les séances du conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à 19 h 30.

Au moment de lancer l'impression du présent journal, le gouvernement du Québec venait d'annoncer son plan de déconfinement, lequel prévoit des assouplissements pour tous les paliers d'alerte.

Par conséquent, nous vous invitons à consulter régulièrement nos différentes plateformes de communication afin de vous informer sur les modalités applicables pour les prochaines séances du conseil municipal. Prenez note, que la Municipalité suivra les directives émises par la Santé publique ainsi que par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Pour des renseignements additionnels ou des précisions, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à info@matha.ca ou par téléphone en composant le 450 886-3867.

ÉCOCENTRE

Service gratuit de la Fête des patriotes à l'Action de grâce pour les propriétaires de la municipalité avec preuve de propriété (compte de taxes) quantité de 5 verges par année, par propriété.

Horaire : Mercredi 8 h à 17 h
Samedi 8 h à midi

Les matériaux autorisés sont les suivants : bois, bardeaux, résidus de rénovation, électroménagers, métaux, béton, pneus, (des frais de 1 \$ sont applicables pour chaque pneu apporté sur roue)

Adresse : 341, rang Saint-François
Téléphone : 450 886-5586

Nous vous demandons de faire preuve de respect et de courtoisie lors de votre visite à l'écocentre. Merci de votre collaboration!

RAPPELS IMPORTANTS

ÉPANDAGE- INTERDICTIONS

L'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers est interdit sur l'ensemble du territoire de la Municipalité pendant les jours suivants :

- Les 25, 26 et 27 juin 2021
- Les 23, 24, 25 et 31 juillet 2021
- Les 1 et 2 août 2021
- Les 3, 4 et 5 septembre 2021

RDD – RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Matières acceptées : peinture, vernis, teinture, médicaments, batteries d'auto, piles, pesticides, néons, huiles usées, aérosol, bouteilles de propane, ampoules, etc.

Caserne de pompiers : 320, rue Sainte-Louise
Le premier samedi du mois entre 9 h et 12 h.

RÉCUPÉRATION DES ARTICLES ÉLECTRONIQUES

1171, route Louis-Cyr (AMC Informatique)
450 886-5252

Merci de déposer les articles dans les contenants en métal à l'extérieur et prévus à cet effet (conteneurs verts).

PERMIS DE BRÛLAGE : 450 886-2513



SUIVEZ-NOUS



municipalitestjeandematha.qc.ca
Abonnez-vous à l'Infolettre !

► NOTRE ÉQUIPE

Maire

Martin Rondeau

Sur rendez-vous seulement, réception poste 0

ADMINISTRATION, FINANCES ET GREFFE

Directeur général et secrétaire-trésorier

Philippe Morin

450 886-3867 p 9 | p.morin@matha.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Isabelle Falco

450 886-3867 p 8 | i.falco@matha.ca

Responsable de la taxation et de la gestion documentaire

Cathy Marcoux, par interim

450 886-3867 p 3 | c.marcoux@matha.ca

Technicienne-comptable

Nada Maheu

450 886-3867 p 4 | n.maheu@matha.ca

Secrétaires-réceptionnistes

Nathalie Rondeau

Lucie Lamarre

450 886-3867 p 0 | n.rondeau@matha.ca

SERVICE D'URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Directrice en urbanisme et environnement

Kim Leblanc

450 886-3867 poste 1 / k.leblanc@matha.ca

Inspecteur en urbanisme et environnement

Francis Lajoie

450 886-3867 p 2 | f.lajoie@matha.ca

Inspecteurs saisonnier

Marie-Christine Tellier

Alex Labonville

inspecteursaisonnier@matha.ca

SERVICE DES LOISIRS DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Directrice des loisirs, de la culture et des communications

Josée Latendresse

450 886-3867 p 6 | j.latendresse@matha.ca

Coordonnateur loisirs et culture

Simon Duranleau

450 886-3867 p 7 | loisirs@matha.ca

Coordonnatrice de la bibliothèque

Nicole Léonard

450 886-5855 | biblio047@reseaubibliocqlm.qc.ca

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Directeur des travaux publics

Poste vacant

450 886-3867 p 5 | dtp@matha.ca

Contremaître hygiène du milieu, bâtiments et parcs

Patrick Gravel

450 886-3867 p 5 | p.gravel@matha.ca

Gabrielle Levert-Rossignol - Gabriel Lantaingne-Dumaine

Steve Héroux - Benoit Blain - Éric Gadoury - Sylvain Raymond

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Directeur du Service de sécurité incendie

Jean-François Bruneau

450 886-2513 | jf.bruneau@matha.ca

Directeur adjoint, préventionniste

Yannick Paradis

450 886-2513 | preventionniste@matha.ca

HORAIRE D'ÉTÉ – HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Mercredi : 8 h à 17 h et Jeudi : 8 h à 17 h 30 / Vendredi : 8 h à 12 h

Les bureaux sont fermés chaque jour entre 12 h et 13 h

▶ NOTRE ÉQUIPE COMPTE TROIS NOUVEAUX MEMBRES!

Madame Kim Leblanc est entrée en poste le 22 mars dernier à titre de directrice du service de l'urbanisme et de l'environnement. Détentrice d'un baccalauréat en urbanisme, elle œuvre dans le monde municipal depuis plus de 15 ans.

N'hésitez pas à la contacter pour tous projets touchant à l'urbanisme. Vous pouvez la joindre au (450) 886-3867 poste 1 ou par courriel à k.leblanc@matha.ca.

Kim Leblanc, directrice du service d'urbanisme et de l'environnement

Marie-Christine Tellier, inspectrice saisonnière
Finissante au Baccalauréat en urbanisme de l'Université du Québec à Montréal

Alex Labonville, inspecteur saisonnier
Étudiant de 2^e année au Baccalauréat en urbanisme de l'Université du Québec à Montréal

Les deux étudiants sont entrés en poste le 10 mai et seront parmi nous, jusqu'à la fin août.

KIM LEBLANC



ALEX LABONVILLE ET MARIE-CHRISTINE TELLIER



VERSEMENT DE TAXES 2021

3^e versement : 15 juillet – 4^e versement : 15 septembre

• INFORMATIONS MUNICIPALES

► DÉBARCADÈRE PONT ALBERT-CHARTIER PROCÉDURE DE MISE À L'EAU ET TARIFICATION 2021

› Aucune embarcation à propulsion motorisée, mue par un moteur à combustion fossile ou électrique, ne pourra accéder au débarcadère municipal sans au préalable s'être munie d'une vignette.

› La vignette doit être apposée en tout temps en avant droit sur l'embarcation visée et celle-ci doit être visible en tout temps.

› Les petites embarcations non motorisées (canot, kayak, planche à pagayer, pédalo, etc.) ne sont pas visées par l'obligation de la vignette.

› Aucune embarcation ne pourra accéder au débarcadère municipal sans au préalable une inspection, un lavage et une acceptation de la propreté de la coque.

› Le fait de passer sur un terrain autre que le sien dans l'objectif de mettre à l'eau une embarcation à propulsion motorisée ne possédant pas de vignette constitue une infraction et est passible de constats d'infractions.

► POUR OBTENIR UNE VIGNETTE, VOUS RÉFÉRER AUX ENDROITS SUIVANTS

› Aux bureaux de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha situés au 65, rue Lessard;

› Directement à la barrière auprès de la responsable du contrôle de la barrière, par virement Interac ou en argent comptant (*en raison de la pandémie du coronavirus, nous privilégions le paiement par virement Interac*).



COÛT DES VIGNETTES

RÉSIDENTS DE SAINT-JEAN-DE-MATHA	50 \$ SAISON 2021
CITOYENS DE SAINT-DAMIEN ACCÈS NOTARIÉ AU LAC NOIR	50 \$ SAISON 2021
RIVERAINS DU LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE-NOIRE RÉSIDENT À SAINT-DAMIEN OU SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE	50 \$ SAISON 2021
AUTRES CITOYENS DE SAINT-DAMIEN ET SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE	250 \$ SAISON 2021
NON RÉSIDENT	200 \$ / JOUR
OCCUPANTS DE CHALET EN LOCATION	400 \$ POUR LA DURÉE DE LOCATION (avec contrat de location)

HEURES D'OUVERTURE DE LA BARRIÈRE

Du samedi 01 mai 2021 au
lundi 6 septembre 2021 | SUR RENDEZ-VOUS
Numéro à contacter : 450 559-2311

Lundi, jeudi et vendredi
entre 9 h et 17 h, suite à un appel, la présence du
responsable sera assurée dans l'heure qui suit.

Mardi et mercredi
accès fermé

Samedi et dimanche
entre 9 h et 18 h, suite à un appel, la présence du
responsable sera assurée dans l'heure qui suit.

*L'horaire du samedi sera considéré
lors des jours fériés.*

Du mardi 7 septembre 2021 au lundi 11 octobre 2021 |
La barrière sera ouverte en tout temps selon les
heures décrites ci-dessous

Lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche :
ouverture à 9 h et fermeture à 18 h;

Mardi et mercredi : accès fermé.

CODE NAUTIQUE

Lac Noir et Rivière Noire

Pour une cohabitation harmonieuse et respectueuse des utilisateurs du plan d'eau tout en réduisant l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.

LAVEZ CHAQUE EMBARCATION AVANT LA MISE À L'EAU.

▼ 0-50 MÈTRES DE LA RIVE, ZONE PAS DE VAGUES (PARTIE HACHURÉE)

- Max 5 Km/h.
- Sur l'ensemble de la Rivière Noire nord et sud.
- À moins de 50 mètres de la rive sur l'ensemble du Lac Noir.
- Dans certaines baies et entre les 2 parties du lac (voir les parties hachurées sur la carte).
- Zone protégée pour les baigneurs et autres embarcations non motorisées.

▼ 50-75 MÈTRES DE LA RIVE

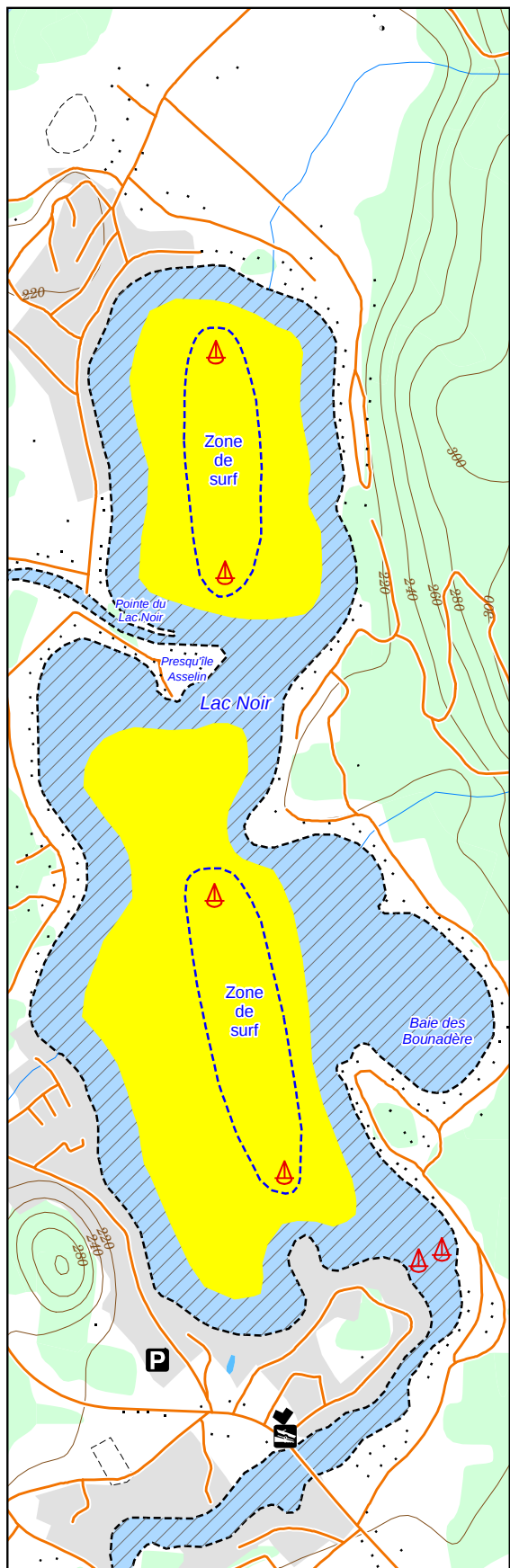
- Zone réservée pour les balades avec les embarcations motorisées.
- Max 10 km/h.

▼ ZONE D'ACTIVITÉS DE REMORQUAGE AUTRES QUE LE SURF (EN JAUNE) À 100 MÈTRES DE LA RIVE.

- Zones pour faire des activités nautiques.
- À l'exception du surf et autres sports de vagues.

▼ ZONE DE SURF

- Voir les deux parcours en pointillés sur la carte.



En temps de pandémie, toutes nos infrastructures sont disponibles : DEK hockey, terrain de soccer, de baseball, de pétanque, parc pour enfants et jeux d'eau. Nous vous invitons à les utiliser tout en respectant les règles sanitaires.

TENNIS

2 terrains à votre disposition
au Parc Donat-Gadoury

Pour accéder aux terrains vous devez
vous procurer une clé à la mairie.
Au 65, rue Lessard.

Un dépôt de 50 \$ est exigé.

PROGRAMME DE CONTRIBUTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

Ce programme offre aux résidents de Saint-Jean-de-Matha, âgés de moins de 18 ans, un remboursement de 20 % des coûts d'inscription pour un maximum de 100 \$ par année, par citoyen pour des activités non offertes par la Municipalité. Vous trouverez la description du programme et le formulaire sur le site web de la municipalité en suivant ce lien :

municipalitestjeandematha.qc.ca

CIRCUITS LANAUDIÈRE



Rawdon/St-Liguori/St-Ambroise-de-Kildare/Ste-Mélanie/St-Jean-de-Matha/Ste-Béatrix

Les circuits de Lanaudière relient dix municipalités des MRC de Matawinie, Montcalm et Joliette.

On doit notamment ce beau projet à l'initiative d'un citoyen de Rawdon, monsieur Stéphane Lebeau, un cycliste de longue date qui souhaitait profiter d'un circuit de vélo balisé dans la région.

Les circuits s'adressent ainsi à une clientèle cyclo-sportive et cyclo-touristique et sont balisés à l'aide de panneaux visibles en permanence sur les routes. Circuits Lanaudière favorise les trajets sur les routes municipales et les parcours sont conçus pour faciliter la visite d'attrait tels que les parcours gourmands, sites touristiques, etc. Consultez les sites Internet des municipalités participantes pour y trouver les parcours et les télécharger sur votre téléphone.

Les circuits sont entrecoupés de différentes petites ou moyennes boucles qui pourront répondre aux besoins et aux aptitudes de chacun.

Débutez votre randonnée à partir de la Mairie de Saint-Jean-de-Matha au 65 rue Lessard.

Pour consulter et télécharger les circuits visitez le municipalitestjeandematha.qc.ca dans la section Loisirs et Culture.

EMPLOI D'ÉTÉ DE RÊVE



NOUS RECRUTONS À MATHA ! ANIMATEUR AIDE-ANIMATEUR

Tu es dynamique? Tu aimes les enfants? Tu as toujours la tête pleine d'idées d'activités? Viens travailler avec nous cet été!

Notre équipe extraordinaire recherche des animateurs et aides-animateurs pour l'été 2021! Ne manque pas ta chance!

ENVOIE TON CV À LOISIRS@MATHA.CA

VOUS AVEZ 50 ANS ET PLUS?

Nous vous invitons à remplir le sondage en ligne sur le site www.developpementmatawinie.org.

Une version papier est aussi disponible à la mairie, au 65 rue Lessard.



VOUS AVEZ 50 ANS ET PLUS?

VOUS SOUHAITEZ VIEILLIR EN SANTÉ DANS VOTRE MUNICIPALITÉ ?

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS !

PÉRIODE DE CONSULTATION DU 7 AU 28 JUIN 2021

Répondez au sondage de votre municipalité afin de contribuer positivement à votre avenir.

MERCI DE NOUS AIDER À VOUS AIDER!



COMMENT PARTICIPER AU SONDAGE?

Vous rendre à l'hôtel de ville de votre municipalité pour obtenir une copie papier ou en ligne au:

www.developpementmatawinie.org

Merci aux municipalités participantes:

- Entrelacs
- Notre-Dame-de-la-Merci
- Rawdon
- Saint-Alphonse-Rodriguez
- Saint-Côme
- Saint-Damien
- Saint-Donat
- Sainte-Béatrix
- Sainte-Émélie-de-l'Énergie
- Sainte-Marcelline-de-Kildare
- Saint-Félix-de-Valois
- Saint-Jean-de-Matha
- Saint-Michel-des-Saints
- Saint-Zénon



► ACTIVITÉS DE LA MAISON DES JEUNES LE GROS ORTEIL



Juin



On est ouvert en présence !!!

De 18h à 20h30

MDJ Gros Orteil

2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1 Projet artistique	2 Fermé	3 Comité jeunes + Projet	4 Inter MDJ	5 Fermé	6 Fermé
7 Jardin + Découverte d'un pays	8 La diversité Qu'est-ce que c'est ?	9 Fermé	10 Sport + Parc	11 Fermé	12 Fermé	13 Fermé
14 Jardin + Découverte d'un pays	15 Ti-die + Libre	16 Fermé	17 Les troubles alimentaires	18 Fermé	19 Fermé	20 Fermé
21 Jardin + Découverte d'un pays	22 Les stéréotypes, c'est quoi ça ?!	23 Fermé	24 Fermé Bonne St-Jean !	25 Fermé	26 Fermé	27 Fermé
28 Jardin + Découverte d'un pays	29 Mon ami secret + Film plein air	30 Fermé				

Juillet



On est ouvert en présence !!!

De 18h à 20h30

MDJ Gros Orteil

2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1 Fermé Bonne fête du Canada !	2 Fermé	3 Fermé	4 Fermé
5 Jardin + Découverte d'un pays	6 Quiz Witz	7 Fermé	8 Réseaux sociaux	9 Fermé	10 Fermé	11 Fermé
12 Jardin + Découverte d'un pays	13 L'hydratation et l'alimentation	14 Fermé	15 Noel du campeur	16 Fermé	17 Fermé	18 Fermé
19 Semaine de construction Fermé	20 Semaine de construction Fermé	21 Semaine de construction Fermé	22 Semaine de construction Fermé	23 Semaine de construction Fermé	24 Fermé	25 Fermé
26 Jardin + Découverte d'un pays	27 Les relations et les habiletés sociales	28 Fermé	29 Clue géant	30 Fermé	31 Fermé	

Août



On est ouvert en présence !!!

De 18h à 20h30

MDJ Gros Orteil

2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1 Fermé
2 Découverte d'un pays + Jardin	3 Qu'est-ce que l'amour	4 Fermé	5 Soirée meurtre et mystère	6 Fermé	7 Fermé	8 Fermé
9 Découverte d'un pays + Jardin	10 Comité jeunes	11 Fermé	12 Rallye photo dans le village	13 Fermé	14 Fermé	15 Fermé
16 Découverte d'un pays + Jardin	17 Just dance et Danse en ligne	18 Fermé	19 Vie collective et en société	20 Fermé	21 Fermé	22 Fermé
23 Découverte d'un pays + Jardin	24 Projet d'action	25 Fermé	26 Journée plein air	27 Fermé	28 Fermé	29 Fermé
30 Découverte d'un pays + Jardin	31 L'environnement, qu'est-ce que c'est ?					



► **CHERS MATHALOIS,
SOYEZ LES BIENVENUS
À LA BIBLIOTHÈQUE
LOUIS-LANDRY!**

Nous vous invitons à venir visiter notre belle bibliothèque municipale. Vous y trouverez un endroit fort agréable à fréquenter et très convivial, les tout-petits comme les grands sont charmés dès l'entrée.

Nous mettons à votre disposition une sélection variée de films, de séries et de documentaires, grâce à de généreux et bienveillants donateurs.

Nous sommes constamment à l'affût de nouvelles sorties littéraires et soyez assurés que nous vous offrons un choix d'une grande diversité. Vous avez aussi la possibilité d'emprunter des jeux (2-7ans)! Oui, oui! plus d'une vingtaine de choix vous attendent.

Vous rencontrerez une équipe passionnée, toujours heureuse de vous conseiller des auteurs et des suggestions tirées de nos coups de cœur.

Vous n'êtes pas inscrits ? Sachez que l'abonnement est gratuit. De plus, lors de votre inscription, un joli petit sac créé avec soin vous sera remis. Vous y trouverez toutes les informations concernant les services offerts par la bibliothèque.

Nous avons hâte de vous accueillir !

Au plaisir de vous voir !

Vacances d'été
La bibliothèque sera fermée
Du 19 juillet au 31 juillet
Retour lundi 2 août 2021

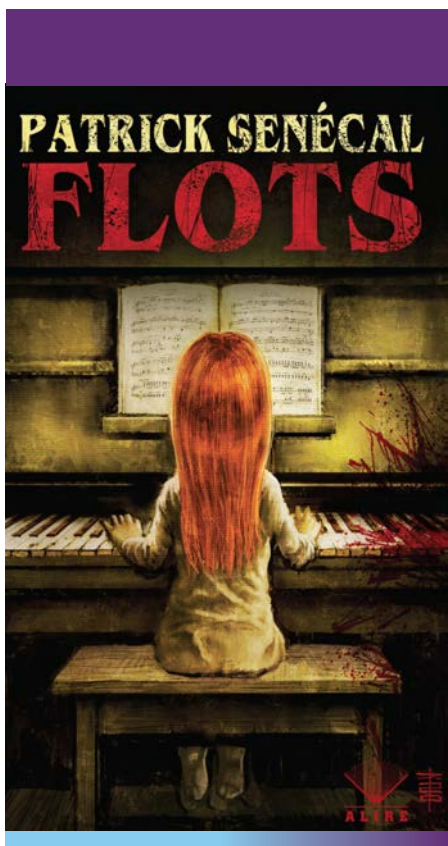
**Inscription gratuite pour les
résidents de Saint-Jean-de-Matha**
Vacanciers : Dépôt de 50\$ exigé

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 / 13 h à 16 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 9 h à 16 h

81 rue Sainte-Louise
450 886-5855
biblio447@reseaubibliocqlm.qc.ca

► « FLOTS » DE PATRICK SENÉCAL



J'étais en train de lire « *Trouve-moi* » de André Aciman quand j'ai reçu ce roman. Je ne pouvais rien faire d'autre que d'arrêter immédiatement ma lecture en cours et commencer « *Flots* », le tout dernier de Patrick Senécal. Maintenant que j'ai terminé « *Flots* », je suis en deuil et je vous explique pour quelles raisons dans les prochaines lignes...

Florence Roberge est une petite fille de huit ans qui vient de Drummondville. Elle habite avec ses parents dans l'appartement situé au-dessus du dépanneur de son père. Quand Hubert Godin, son oncle, lui propose de se mettre à écrire un journal intime, Florence consigne absolument tout. Les jeux auxquels elle joue avec ses amies, l'école, le dépanneur, sans oublier ce qui s'est passé ce soir-là avec le rat mort...

J'ai ouvert le livre en me disant : « *Le journal intime d'une petite fille de huit ans, ça ne devrait pas être si pire.* » Sachez que j'ai fait fausse route.

Je crois que ce roman s'inscrit parmi ses plus intenses, soit « *Hell.com* », « *Aliss* » et « *Le vide* ».

Même si Florence est très jeune, ce qui transparaît le plus à travers ses écrits, c'est à quel point elle analyse tout ce qui est autour d'elle. Senécal aborde des sujets d'actualité, tabous et intenses tout au long de son roman et c'est ce qui en fait un succès. Étrangement, on s'attache à Florence. Je me suis retrouvé en train de sourire et rigoler par moments alors que je lisais ses pensées qui sont pour tout le moins déroutantes!

Les plus grands fans de Senécal seront également ravis par la finale... je n'en dis pas davantage!

« *Flots* » est une nouveauté datant du mois d'avril 2021 à votre bibliothèque municipale et se retrouve sur les tablettes sous la cote S4754flo LOCALE.

Et vous, vous aventurerez-vous dans l'univers de Florence?



Je m'appelle Alex! Je suis un étudiant de l'école secondaire de L'Érablière en quatrième secondaire. Jeune artistique et impliqué dans ma communauté, je signe les articles de l'album « Les suggestions d'Alex » et certains billets dans l'Info-Matha. Mon tout premier roman, « Le dernier hurlement du loup », est disponible depuis novembre 2020. Ma tête déborde de projets et il ne serait pas surprenant que vous me voyiez derrière les comptoirs de la bibliothèque! À bientôt!

Le 5^e édition Festitrad

LA FORCE DU TRAD !

suivez-nous sur www.festitrad.com et sur la page Facebook du FESTITRAD

Lors de sa 5^e édition, Virtuelle mais exceptionnelle le Festitrad de Saint-Jean-de-Matha a pu compter sur des partenaires qui ont accueilli le Festitrad avec enthousiasme. Nous tenons à les remercier pour leur confiance et leur générosité.

Desjardins – Synop6 – Dadgad – Terre de Trad – Arsenal Média – Ville Saint-Gabriel – Proxim
Pharmacie Véronic Comtois, Gabrielle Landry et Nathalie Ouellet – CFNJ – Jenny Guarguilo, conception graphique
– Garage Jacques Racines – Maison Louis-Cyr – Violon Trad Québec – L'Entraide pour la déficience intellectuelle
du Joliette Métropolitain – Les Entreprises Généreux – Caroline Proulx, Député de Berthier, Ministre du Tourisme,
Ministre responsable de Lanaudière – Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé – Dépanneur du lac Noir
– Le Verre Bouteille – Grand Dérangement – Brasserie artisanale Côte à Beausoleil



► AUX CITOYENS, ARTISTES, ARTISANS, TRANSMETTEURS DE TRADITIONS ET DE PASSIONS

Un comité consultatif travaille en ce moment à l'élaboration d'une politique culturelle. Durant l'été, date à déterminer, les artistes et artisans ainsi que toutes personnes se sentant interpellées par une telle démarche seront appelées à participer à une consultation publique.

Nous vous invitons à écrire à j.latendresse@matha.ca afin de signifier votre intérêt à participer à cette rencontre.

► PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE



Ayant à cœur la protection de l'environnement et le bien-être des familles, la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha présente son programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables et réutilisables.

Le programme offre un remboursement complet des coûts avant taxes pour l'achat de couches lavables et réutilisables jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 150 \$ par enfant. Les personnes admissibles au programme doivent résider sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, être parent ou tuteur d'un enfant âgé de deux (2) ans et moins et s'engager à utiliser des couches lavables et réutilisables jusqu'à la propreté de l'enfant.

Consultez notre site web :
municipalitestjeandematha.qc.ca

Pour connaître des conditions d'admission et la procédure pour effectuer une demande d'aide financière ou contactez le 450 886-3867 poste 0.

► NOUVELLE RÉGLEMENTATION CONCERNANT LA LOCATION À COURT TERME DE RÉSIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE DE TYPE « AIRBNB »

Les établissements d'hébergement touristique au sein d'une résidence principale ou secondaire sont autorisés à l'extérieur de la zone agricole et du périmètre urbain selon les conditions suivantes :

- › La superficie minimale du terrain doit être de 4 000 m².
- › Les marges de recul de l'immeuble principal doivent respecter 10 mètres de recul en cours avant et arrière ainsi que 5 mètres dans les cours latérales.
- › Fournir une attestation de conformité, signée par un technologue ou un ingénieur, des installations septiques selon le Règlement sur l'évacuation et le traitement eaux usées des résidences isolées (L.R.Q., chapitre Q-2, r.22), le tout en lien avec la demande d'attestation et de classification auprès d'un organisme reconnu par le ministre pour agir à cette fin selon l'article 7 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique (L.R.Q., chapitre E-14.2).
- › Une autorisation écrite et signée des propriétaires de tous les immeubles voisins doit être déposée lors de la demande de certificat d'autorisation.

À noter qu'un certificat de conformité au coût de 50\$ est requis.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Francis Lajoie du service de l'urbanisme au 450-886-3867 poste 2 ou par courriel à f.lajoie@matha.ca

► POULES URBAINES

Avec l'arrivée du beau temps, certains citoyens auront peut-être envie d'adopter quelques poules. Sachez qu'il est permis, à l'intérieur du périmètre urbain et dans les zones RV, RF, RT, RTC et CS-1, de garder des poules sur tout terrain occupé par une résidence unifamiliale isolée, en respectant les conditions suivantes :

› Nombre de poules autorisées :

- › Terrain d'une superficie de 499 m² et moins : Aucune
- › Terrain d'une superficie de 500 m² à 999 m² : 3
- › Terrain d'une superficie de 1000 m² à 2999 m² : 4
- › Terrain d'une superficie de 3000 m² à 9999 m² : 5
- › Terrain de plus de 1 hectare : communiquer avec le service d'urbanisme

- › La garde de poules sur les terrains résidentiels riverains à un plan d'eau est interdite;
- › La garde de coq est interdite;
- › Les poules doivent provenir d'un couvoir certifié et obligatoirement être vaccinées ou détenir la preuve de vaccination par un vétérinaire par un certificat de vaccination;
- › Aucune odeur liée à la garde de poules ne doit être perceptible à l'extérieur des limites du terrain où elle s'exerce;
- › La vente d'œufs, de viande, de fumier ou autres produits dérivés de cette activité est prohibée. Aucune enseigne annonçant ou faisant référence à la vente ou la présence d'un élevage domestique n'est autorisée ;
- › Une poule morte doit être retirée de la propriété dans les 24 heures suivant son décès et ne peut être disposée dans les déchets domestiques;
- › Les poules doivent être gardées dans un bâtiment complémentaire de type poulailler comprenant un parquet extérieur attenant muni d'un toit grillagé;
- › Il est strictement interdit de laisser des poules en liberté sur un terrain;
- › En aucun cas les poules ne peuvent se trouver à l'intérieur d'une habitation;
- › Un poulailler et un enclos extérieur sont autorisés uniquement en cour arrière et doivent être situés à au moins 5 mètres de toute ligne de terrain.

À noter qu'un permis est requis avant l'installation d'un poulailler. Vous devrez alors fournir un plan d'implantation ainsi qu'un plan de construction. Le coût du permis est de 25 \$.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Francis Lajoie du service de l'urbanisme au 450-886-3867 poste 2 ou par courriel à f.lajoie@matha.ca



► APPEL DE CANDIDATURES – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

La municipalité de Saint-Jean-de-Matha est à la recherche de citoyens souhaitant pourvoir deux postes vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui se réunit selon une fréquence d'une séance en soirée par mois.

Les personnes intéressées à s'impliquer au sein du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha sont invitées à le faire en le précisant à l'aide d'une lettre de motivation ainsi qu'en fournissant leur curriculum vitae à la directrice de l'urbanisme et de l'environnement, Mme Kim Leblanc, au k.leblanc@matha.ca.

Si vous avez des questions ou des commentaires vous pouvez aussi la joindre au 450-886-3867 #1.

► LA GRANDE CORVÉE CITOYENNE DE NETTOYAGE PRINTANIER DU MOIS DE MAI 2021

Pour cette troisième édition, le printemps hâtif a permis à de nombreux citoyens d'entreprendre les travaux en avril. Plusieurs sites ont été nettoyés :

- › Les rangs: Rivière-Blanche, Belle-Montagne, Saint-Pierre, Saint-Léon, Saint-Guillaume, Sainte Louise Ouest, Sainte-Louise Est, Guillaume-Tell, Sacré-Coeur et Saint-François.
- › Les chemins: Lac Croche, Lac Gervais, Lac Mondor, Lac Noir, Cèdres-du-Liban, Vieux-Moulin, Sainte-Mélanie, Rivière-Noire Sud et Presqu'île Asselin.
- › Les avenues et rues: Carufel, Des-Rapides, De l'Aéroport, Saint-Jean, Matawinie, Richer, Claude, Vallée-des-Rois, Ceinture, Karine, Selander, Des Pins et De Ramezay, ainsi que le Domaine Lac Mondor.

Au moment d'écrire cet article (le 18 mai), plus de 85 km linéaires de chemin ou 170 km d'accotement et/ou de chaussée sont nettoyés. Plus de 100 bénévoles âgés de 5 à 69 ans y ont contribué !

Enfin, plus de 25 bénévoles ont participé à la corvée encadrée de nettoyage de la 131 du samedi 15 mai. Un tronçon de 4,4 Km de la route Louis-Cyr, allant de l'intersection de la rue Sainte-Louise, jusqu'au sommet de la voie de contournement du Pain de sucre, ont été nettoyés des deux côtés de la chaussée. Une cinquantaine de gros sacs de déchets de toutes sortes de même qu'un plein voyage de gros débris ont été récoltés.

Le comité organisateur et la municipalité remercient l'ensemble des citoyens qui ont fait leur part pour l'embellissement de la municipalité.

La Grande corvée citoyenne nous reviendra pour sa quatrième édition en 2022.

Grande

Corvée Citoyenne



grandecorveematha@gmail.com





► CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES EXTINCTEURS PORTATIFS À POUDRE SÈCHE (ABC)

Tous les extincteurs doivent être installés, inspectés et maintenus en conformité avec le règlement municipal 576, qui vise la prévention incendie. Le règlement stipule que des extincteurs portatifs qui satisfont aux exigences prévues doivent être installés dans tout bâtiment, sauf à l'intérieur des logements à condition qu'il ne s'agisse pas d'une garderie. La norme NFPA-10, par renvoi au règlement prévention, stipule qu'un extincteur de catégorie minimale de 2-A et 5-B:C, doit être installé dans tout bâtiment là où le règlement l'exige. L'extincteur n'est pas obligatoire dans les maisons, mais il est fortement recommandé. Dans le cas où il est présent à la maison, il doit être entretenue comme il se doit afin de ne pas offrir une mauvaise protection contre un incendie. Pour son installation veuillez-vous référer au manuel du fabricant, à la norme NFPA-10, ou bien, contacté nous au service de sécurité incendie.

Les extincteurs sont des appareils sous pression et doivent être traités avec respect et manipulés avec précaution. Ils sont des dispositifs mécaniques qui nécessitent une maintenance périodique pour être prêts à fonctionner correctement et en toute sécurité.



Contrôle et maintenance
extincteurs

Qu'esce qu'une
INSPECTION
PÉRIODIQUE

Les extincteurs doivent être inspectés manuellement lors de leur première mise en service, à chaque mois ou plus souvent si les circonstances l'exigent. L'inspection vise à obtenir une assurance raisonnable que l'extincteur est complètement chargé et fonctionnel. Ceci est fait en vérifiant que l'indicateur de pression est au vert, qu'il est à sa place désignée, qu'il n'a pas été actionné ou altéré et qu'il n'y a aucun dommage physique apparent ou aucune condition pouvant empêcher son fonctionnement. L'inspection périodique peut-être fait par un propriétaire ou une personne mandatée à cette fonction. Elle devra être bien informé sur les points à observer lors de l'inspection.



Avant d'aller plus loin, il faut savoir qu'un extincteur ayant une valve de propulsion en plastique est conçu pour un usage unique, il ne pourra donc pas être rechargée et il devra être remplacé aux six ans.

MISE EN GARDE : SI UN EXTINCTEUR MONTRE DES SIGNES DE CORROSION OU DE DOMMAGE MÉCANIQUE, IL DOIT ÊTRE SOUMIS À UN TEST DE PRESSION HYDROSTATIQUE OU REMPLACÉ PAR MESURE DE SÉCURITÉ.

► LA MAINTENANCE ANNUELLE

Les extincteurs doivent être soumis à une maintenance à des intervalles ne dépassant pas 1 an, lors du test hydrostatique ou lorsque cela est spécifiquement indiqué lors d'une inspection. La maintenance est une vérification complète de l'extincteur. Elle a pour but de fournir une assurance maximale de fonctionnement efficace et sûr. Elle comporte un examen minutieux et tout remplacement ou réparation nécessaire. Cette vérification révélera normalement s'il faut procéder à des essais hydrostatiques ou à une intervention d'entretien interne.

► LA MAINTENANCE AU 6 ANS

Tous les six ans, les extincteurs à pression permanente qui requièrent un essai hydrostatique tous les 12 ans doivent être vidés et soumis aux opérations de maintenance qui s'applique. Lorsque les opérations de maintenance qui s'appliquent sont exécutées durant le remplissage périodique ou l'essai hydrostatique, la période de six ans commence à la date de ces opérations.

* La maintenance, la réparation et le rechargement doivent être effectués par des personnes formées et certifiées ayant à leur disposition le manuel de réparation approprié, les types d'outils appropriés, les matériaux de recharge, les lubrifiants et les pièces de rechange d'origine.

Comment savoir si les extincteurs ont subi une maintenance interne adéquate ?

Chaque extincteur qui a été soumis à une intervention de maintenance comportant l'inspection interne ou qui a été rempli doit porter un collier indiquant «vérification d'intervention» autour du goulot de son contenant. Ce collier doit être fait d'une pièce de matériau circulaire, simple et ininterrompue, formant un orifice d'un diamètre interdisant tout enlèvement par le haut du goulot du contenant à moins que la soupape ne soit complètement déposée. Les renseignements donnés par le collier de vérification doivent inclure le mois et l'année où l'intervention a été effectuée, indiqués par perforation, au moyen d'un poinçon à main.



Le test hydrostatique

Pour un extincteur à poudre chimique les tests hydrostatiques doivent être fait au 12 ans.

Vérifiez la date de fabrication estampée sur la bouteille ou la date du dernier test hydrostatique indiquée sur l'étiquette apposée sur l'extincteur. La bouteille doit subir un test hydrostatique tous les 12 ans pour tester la pression indiquée sur la plaque signalétique.

Demeurez vigilant sur la qualification des personnes qui passe de porte en porte. Pour toutes questions, ou pour de plus amples informations sur le sujet, contactez nous au service de sécurité incendies.

Votre préventionniste municipale en incendie
Yannick Paradis



**Le Parc vous propose
4 randonnées interactives.**

**RANDONNÉE INTERACTIVE :
INTRODUCTION AUX
PLANTES COMESTIBLES**

Samedi 19 juin départ à 10h00 – 13h00
Samedi 17 juillet départ à 10h00 – 13h00
Samedi 14 août départ à 10h00 – 13h00
Samedi 11 2021 départ à 10h00 -13h00

RANDONNÉES NOCTURNES

**CHAQUE
PLEINE LUNE**

Jeudi 24 juin
Vendredi 23 juillet
Dimanche 22 août
Lundi 20 septembre

**CHAQUE
NOUVELLE LUNE**

Jeudi 10 juin
Vendredi 9 juillet
Dimanche 8 août
Lundi 6 septembre

**PHOTOGRAPHIE DU
CIEL NOCTURNE:**

** Jeudi le 10 juin (coucher de soleil à 21h16,
départ à 22h00)
Vendredi le 9 juillet (coucher de soleil à 21h17,
départ à 22h00)
Dimanche 8 août (coucher de soleil à 20h38,
départ à 21h00)
Lundi 6 septembre (coucher de soleil à 19h37,
départ à 20h00)
* Mercredi le 6 octobre (coucher de soleil
à 18h28, départ à 19h00)

**OBSERVATION DU
CIEL NOCTURNE:**

Jeudi le 24 juin (coucher de soleil à 21h22,
départ à 22h00)
Vendredi le 23 juillet (coucher de soleil à 21h03,
départ à 21h45)
Dimanche 22 août (coucher de soleil à 20h10,
départ à 20h45)
Lundi 20 septembre (coucher de soleil à 19h05,
départ à 20h)
* Mercredi le 20 octobre (coucher de soleil à
17h58, départ à 18h45)

*si populaire, ses dates seront offertes | ** Jour d'une éclipse solaire partielle!

QUELQUES INFORMATIONS

Durée de l'activité: 3 heures

* **Maximum de 15 personnes par randonnée**

* **Prix : 30\$ pour l'activité** (les citoyens des 3 municipalités membres du parc ont l'accès gratuit, les autres le cout d'entrée de 10\$ s'applique en plus de l'activité)

* **Payable à la réservation, aucun remboursement**

* **S'il annonce de la pluie ou des nuages, l'activité peut être remise dans les trois jours suivants**

******Concernant le Couvre-feu:** nous maintenons les inscriptions ouvertes et l'activité sera confirmée en fonction des mesures sanitaires en vigueur cet été. Nous sommes cependant confiant que les dates présentées ne devraient pas poser de problèmes et que, espérons le tous, le couvre feu sera levé dans les prochaines semaines! Nous vous encourageons donc à participer à cette activité unique! Une façon d'agrémenter votre expérience serait de jumeler votre randonnée nocturne à une nuité de camping au Parc. Pour plus d'informations, vous pouvez nous téléphoner au 450 883-6060.



CENTRE AU CŒUR DES FEMMES

LE CENTRE AU CŒUR DES FEMMES EST LÀ POUR
TOUTES LES FEMMES ET NOS SERVICES
SONT GRATUITS!

ATELIERS DE JUIN

Initiation à ma tablette électronique

Pour apprendre à se servir d'une tablette et démystifier une partie du monde virtuel (Facebook, Zoom, Messenger, les boîtes de messagerie courriel, etc.) sans jugement et dans le plaisir, inscris-toi en téléphonant au Centre.

De 13h30 à 15h30 le mardi 8 et 15 juin-lundi le 21 juin et mardi le 29 juin (Atelier de 4 rencontres)

Formule HYBRIDE : Places limitées à 3 en raison des mesures sanitaires et en ZOOM en simultanée.

MON RENDEZ-VOUS MENSUEL AVEC MON CENTRE

« Livre-nous ton coup de cœur! »

On se crée un moment entre nous pour partager notre coup de cœur en lecture. Tu sais, LE livre qui t'a marqué... Ou tout simplement un livre que tu as grandement apprécié et que tu souhaites faire découvrir. Tu es invitée à nous présenter simplement, ton livre coup de cœur.

Mercredi le 16 juin de 13h30 à 15h30

Formule HYBRIDE : Places limitées à 3 en raison des mesures sanitaires et en ZOOM en simultanée.

LE CENTRE EST OUVERT

Les travailleuses sont prêtes à accueillir les femmes qui en ressentent le besoin. Que ce soit parce que tu vis un moment plus difficile, du découragement face à la situation actuelle, que tu veux une référence ou parce que tu veux connaître tes droits face à une problématique, nous sommes là, sans jugement.

Nous demandons de prendre un rendez-vous en téléphonant au Centre du lundi au Jeudi entre 9h00 et 16h00 afin de respecter le nombre maximal de personnes au Centre en raison des mesures sanitaires et de la distanciation sociale.

Nous offrons aussi ces services sur rendez-vous :

› Télécopieur › Accès au WIFI › Accès à l'ordinateur › Accès au déchiqueteur › Écoute individuelle

Le service d'accueil et d'écoute téléphonique est disponible du lundi au jeudi entre 9h00 et 12h00 et 13h00 et 16h00.

BABILLARD ● ●
DES ORGANISMES



CENTRE AU CŒUR DES FEMMES
60 rue Archambault
Saint-Jean-de-Matha
450-886-9171



Suivez-nous sur Facebook

► UN MOT DU MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE MATHALOIS



La *Journée de l'arbre et du compost* du 8 mai dernier a connu un grand succès. Grâce au partenariat avec la municipalité, onze bénévoles masqués du MEM ont distribué dix tonnes de compost et plus de 1000 plants d'arbres indigènes. Le compost, fabriqué à partir des matières putrescibles provenant des bacs bruns des Mathalois, a été approvisionné par la municipalité, et revient ainsi chez les citoyens avec valeur ajoutée ! Les plants d'arbres ont été fournis par le ministère de la Forêt de la Faune et des Parcs, par l'intermédiaire de l'Association forestière de Lanaudière, dans le cadre du *Mois de l'arbre et des forêts*.

Le MEM remercie la municipalité pour sa collaboration active au succès de cet événement ! Nous prévoyons déjà renouveler le tout l'an prochain avec la *Journée de l'arbre et du compost 2022*.



Association Forestière
de Lanaudière



VOTRE TEMPS PEUT NOUS AIDER

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Pour information

Emmanuelle Corbeil
Coordonnatrice
Denrées Matha et ses voisins
145, rue Ste Louise
St-Jean de Matha
450 886 0222

NOUS AVONS BESOIN D'AIDE POUR

- vider le camion de moisson
Lanaudière le mardi
- faire la distribution des denrées
les mercredis et jeudis
- venez briser votre isolement
tout en respectant les règles
sanitaire.

ÉTÉ 2021

L'INFO MATHA